

PROCÈS VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2025

Le 10 juillet 2025 à 16h, les membres de l'association Images en bibliothèques se sont réunis en assemblée générale ordinaire, en ligne sur la plateforme Zoom, sur convocation faite par le président. M. Xavier SENÉ préside la séance en sa qualité de président par intérim. M. Alexis DAVID, délégué général, est invité pour présenter les différents documents, avec l'aide de Thierry DESTRIEZ, trésorier, sur les points financiers.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution n° 1 – Adoption du rapport d'activité 2024

Résolution n° 2 – Approbation d'une procédure de vote électronique ultérieur pour la validation future du rapport comptable 2024

Résolution n° 3 – Adoption du projet d'activité 2025

Résolution n° 4 – Adoption du budget prévisionnel 2025

Résolution n° 5 – Élection au conseil d'administration de trois membres

Les différents documents ont été communiqués aux adhérents via la plateforme de vote sécurisée Balotilo. Ils sont également disponibles sur la page consacrée à cette assemblée générale sur le site d'Images en bibliothèques.

Les différents documents sont successivement commentés par le président, le délégué général et le trésorier.

Après présentation de chaque point, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 – Adoption du rapport d'activité 2024

Nombre de voix :

Oui : 50

Non : 0

Ne se prononcent pas : 11

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n° 2 – Approbation d'une procédure de vote électronique ultérieur pour la validation future du rapport comptable 2024

Nombre de voix :

Oui : 51

Non : 0

Ne se prononcent pas : 10

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°3 – Adoption du projet d'activité 2025

Nombre de voix :

Oui : 54

Non : 0

Ne se prononcent pas : 7

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°4 – Adoption du budget prévisionnel 2025

Nombre de voix :

Oui : 50

Non : 0

Ne se prononcent pas : 11

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°5 – Élection au conseil d'administration de trois membres

Trois mandats arrivaient cette année à échéance. Les trois structures renouvelaient leur candidature, avec une nouvelle représentante pour la bibliothèque de la Cinémathèque française.

Les candidates au conseil d'administration ont été invitées à prendre brièvement la parole pour se présenter.

Nombre de voix :

Bibliothèque de Grenoble – Marion Didier – 61

Bibliothèque de la Cinémathèque française – Marion Garambois – 61

Médiathèque Carré d'Art – Dominique Rousselet – 61

Les trois candidates sont donc (ré)élues pour un mandat de trois ans, comme le prévoient les statuts.

Le nouveau conseil d'administration se réunira prochainement pour élire en son sein le bureau de l'association.

La séance est levée à 17h20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de la séance.

Xavier SENÉ
Président de séance

